



CONDITIONS GÉNÉRALES DES ATELIERS TERRE&NATURE

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les ateliers proposés par Terre&Nature Publications S.A. (ci-après "Terre&Nature"). Terre&Nature se réserve le droit de modifier, en tout temps, le contenu et la forme des présentes conditions générales. Entrée en vigueur: janvier 2020.

En s'inscrivant, chaque client reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions générales, sans aucune réserve.

Organisation des ateliers

Les ateliers proposés par Terre&Nature sont donnés par des intervenants externes, spécialisés dans leur(s) domaine(s) respectif(s).

Pour des raisons d'organisation, nous nous réservons le droit d'ajourner des ateliers ou de regrouper des dates, de déplacer le lieu du déroulement ou de réduire la durée d'un atelier moyennant un remboursement proportionnel de l'atelier.

Nombre de participants et déroulement de l'atelier

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos ateliers, nous fixons, pour chacun d'entre eux, un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Afin de garantir la tenue d'un atelier de qualité dans de bonnes conditions, le nombre de participants minimum stipulé dans le descriptif de l'atelier doit être atteint.

Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions définitives. En règle générale, si le nombre des participants est insuffisant, le cours n'aura pas lieu et le client sera dispensé du paiement. Si le participant s'est déjà acquitté du montant, Terre&Nature procédera à un remboursement.

Modalités d'inscription et paiement de l'écologie

Votre inscription, qu'elle soit orale ou écrite, vous oblige à payer l'écologie. **Le non-paiement de l'écologie ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.**

Préinscription: vous pouvez vous inscrire par voie postale, par téléphone, par le biais de notre site Internet ou par courriel (marketing@terrenature.ch). Une fois que votre demande d'inscription nous est parvenue, votre place pour l'atelier est pré-réservée. Nous vous envoyons aussitôt la facture comprenant le bulletin de versement, une fiche récapitulative donnant toutes les informations à propos de l'atelier ainsi que les conditions générales ci-présentes. Vous devez dès lors vous acquitter de la facture. Votre demande d'inscription est un contrat qui déploie ses effets dès le moment où nous la recevons. Elle sera considérée comme acceptée sauf indication contraire expresse de notre part et le montant nous sera dû. Le fait de ne pas vous acquitter de la facture n'entraînera pas l'annulation de votre préinscription.

Inscription définitive: ce n'est qu'une fois le montant de la facture intégralement versé que votre inscription - et par conséquent votre place dans le cours - est garantie. Le versement doit être effectué avant la date de l'atelier. Si le paiement est effectué peu de temps avant l'atelier, une preuve de paiement pourra vous être demandée.

Annulation d'inscription

Toute annulation d'inscription entraîne des formalités administratives. En fonction de la date de l'annulation, nous consentirons à une dispense totale ou partielle du paiement de l'atelier. Les dispositions à ce sujet sont les suivantes:

- En cas d'annulation d'inscription jusqu'à 5 jours avant le début du cours, nous pouvons consentir à une dispense ou à un remboursement de l'atelier, moyennant le versement d'une taxe de 30 francs pour couvrir les frais administratifs.
- En cas d'annulation moins de 5 jours avant le début de l'atelier, l'intégralité de l'atelier devra être payée.

Sont réservés les cas de force majeure (maladie, etc.) pour lesquels il conviendra de présenter une attestation.

Absences

L'atelier manqué ne peut pas être rattrapé et n'est pas remboursé.





Assurance

Les participants doivent s'assurer d'être couverts par leurs assurances (accident, maladie, responsabilité civile) en Suisse durant toute la durée d'un atelier. Pour tous les ateliers organisés par Terre&Nature, nous déclinons toute responsabilité pour les éventuels dommages que vous pourriez subir. L'utilisation des installations mises à disposition de *Terre&Nature* et ses partenaires s'effectue à vos propres risques.

Le participant est également tenu de réparer entièrement les dommages qu'il pourrait avoir causés par négligence ou intentionnellement. En outre, Terre&Nature ne saurait être tenu responsable de vols ou de détériorations d'objets appartenant au participant.

Protection des données

Terre&Nature traite, avec le plus grand soin et conformément aux règles de la loi suisse sur la protection des données, les données que vous nous communiquez lors de votre inscription, du déroulement des cours ou à d'autres occasions. Par le biais de votre inscription, vous approuvez l'utilisation de vos données personnelles (coordonnées privées, statistiques des cours suivis, respect des modalités de paiement, etc.) par *Terre&Nature*. Ces données personnelles peuvent être utilisées dans différents buts (publicité, refus d'inscription en raison du non-respect des modalités de paiement, etc.). Vous pouvez vous désabonner de notre publicité à tout moment, verbalement ou par écrit.

Enregistrements vidéo et audio

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio dans tous les endroits et emplacements utilisés pour les ateliers *Terre&Nature*, sans le consentement explicite de la responsable du site et des autres participants.

Modifications des programmes et des prix

Terre&Nature se réserve le droit de procéder à des modifications de programme, de prix ainsi que de conditions générales.

For juridique

Toutes les relations juridiques avec *Terre&Nature* sont soumises au droit suisse. Le for juridique est situé au siège social à Lausanne.

